

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

Faculté de Droit et de Criminologie

Guide de l'étudiant·e
Année académique 2018-2019



informations
générales



Faculté de Droit et de Criminologie

Guide de l'étudiant·e

Année académique 2018-2019

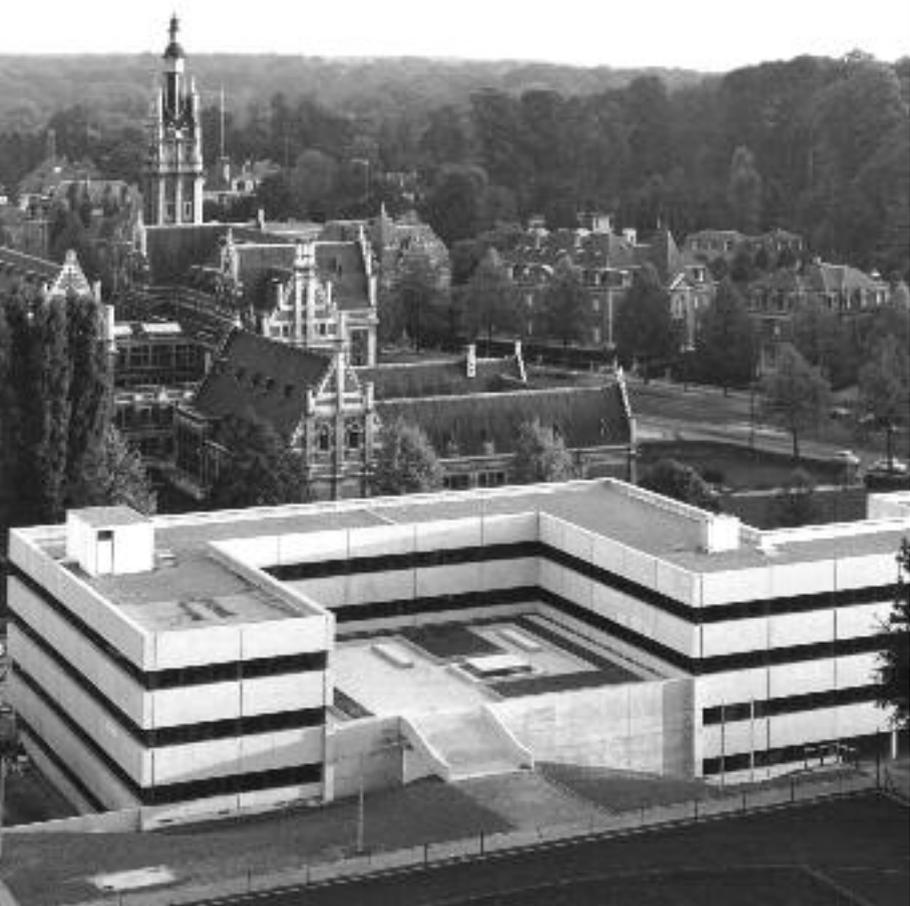


Faculté Droit
& Criminologie

Table des matières

Premiers pas en Faculté	5
Le mot de la Doyenne	6
Le mot du Président de l'École des Sciences criminologiques Léon Cornil	8
Le mot du Président du Jury de la 1 ^{re} année du grade de Bachelier	10
Organisation de la Faculté	12
 Pour vous aider	17
Quelques tuyaux	18
L'aide à la réussite en première BA Droit	20
Le plan Langues	21
Le calendrier académique	23
La Bibliothèque de droit	24
Foire aux questions	26
Le campus du Solbosch	30
 Les organes étudiants de la Faculté	33
Le Bureau Étudiant	34
Le Cercle de Droit	35
Les Nouvelles	37
ELSA	38
L'ADBr	40

Premiers pas en Faculté



Le mot de la Doyenne

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

Vous vous engagez cette année dans des études de droit ou de criminologie, que vous avez librement choisies, influencé-e-s peut-être par un idéal, un projet professionnel, voire une série télévisée.

Quelles que soient vos raisons, vous découvrirez les fondements du droit et de la criminologie, et vous approprierez petit à petit leurs codes, leurs logiques, leurs pratiques.

Vous apprendrez notamment que le droit n'est pas exactement ce cadre fixe, ce point de référence que vous vous étiez peut-être imaginé. C'est aussi un objet social au cœur de rapports de pouvoir, un enjeu de langage et un miroir de nos sociétés, de leur histoire et de leur avenir. Le droit est un peu partout dans la vie quotidienne, sans que nous en ayons conscience, mais il intervient aussi dans des circonstances exceptionnelles qui le mettent sur le devant de la scène.

Vous percevrez peut-être aussi que la délinquance est plus complexe que le sens commun se la représente généralement et que la question criminelle, au cœur des études de criminologie, interroge les frontières de la normalité et de la déviance, tout comme elle rappelle que l'État peut se saisir du champ pénal pour mener sa politique.

Vous découvrirez également que les usages et fonctions du droit dépendent pour beaucoup des acteurs qui s'en saisissent. Il peut aussi bien être un outil de conservation, de stabilité, qui permet de préserver un ordre établi, que s'avérer un instrument de transformation, d'émancipation et même de lutte. Il peut tout autant être mobilisé au service d'une cause juste qu'instrumentalisé à des fins lucratives. Le droit ne sert pas seulement à protéger des victimes, mais aussi à défendre des individus, quels que soient leurs actes et leurs parcours. Le droit peut en outre, en fonction des circonstances, servir la répression ou produire de l'exclusion.

Votre passage par la Faculté de droit et de criminologie marquera, pour la plupart d'entre vous, votre entrée dans la vie adulte et, une fois diplômé-e-s, vous engagera intellectuellement et socialement.

Plus d'une centaine d'enseignants et de chercheurs, dont de nombreux professionnels du droit et de la criminologie (avocats, magistrats, notaires, etc.), auront pour mission de vous accompagner dans ce parcours.

La Faculté de droit et de criminologie cultive à la fois cet enseignement tourné vers la pratique et le sens critique, fruits de son histoire. Cette histoire a commencé en 1834 avec la naissance de l'Université libre de Bruxelles, et la Faculté se sert de cette histoire comme d'un tremplin vers l'avenir. Son enseignement n'est pas seulement technique : les savoirs professionnels que la Faculté de droit et de criminologie dispense aux milliers d'étudiant-e-s, venus de Belgique et de l'étranger, sont complétés par les sciences sociales et la philosophie. Ses méthodes d'enseignement ne sont pas figées, mais sans cesse renouvelées grâce à diverses innovations pédagogiques, comme les cliniques du droit par exemple.

Le droit et la criminologie sont en outre à l'aube de grands bouleversements, induits notamment par la mondialisation qui brouille les frontières, par la concurrence normative, jouée en particulier par les normes économiques qui régulent de plus en plus nos vies, ou encore par le développement des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

La Faculté de droit et de criminologie rencontre donc un double défi : transmettre la connaissance du droit positif, dans laquelle s'enracine toute pratique juridique, et adapter celle-ci aux enjeux futurs, auxquels seront inévitablement confronté-e-s les étudiant-e-s.

Le droit et la criminologie de demain, pour une grande part, seront ce que vous en ferez. C'est un défi pour vous mais aussi pour nous qui devons vous transmettre des savoirs et vous donner les moyens de voler de vos propres ailes.

Je vous souhaite déjà, au nom de la Faculté de droit et de criminologie, une belle année académique.

Pr. Julie Allard
Doyenne de la Faculté

Le mot du Président de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil

Cher(e)s futur(e)s étudiant(e)s en criminologie et futur(e)s criminologues,

C'est au nom de l'ensemble des membres de l'École des sciences criminologiques que j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue chez nous.

Dans le contexte actuel, les questions de sécurité, de déviance et de délinquance font plus que jamais l'objet de nombreux débats dans notre société. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles vous vous êtes orientés vers des études en criminologie. La criminologie se donne en effet pour objet différents aspects de la question criminelle et elle s'intéresse ainsi aux différentes formes de criminalité ou de déviance, au processus de criminalisation, au fonctionnement de la justice pénale, aux politiques criminelles et de prévention, ou encore aux pratiques de traitement des individus dits déviants. En raison de la complexité de cette question, notre Master en criminologie s'inscrit dans une pluridisciplinarité qui combine des approches sociologiques, psychologiques, historiques et juridiques et cela sous un angle de réflexion résolument critique, indispensable pour aborder un champ de connaissances caractérisé par des dimensions éthiques incontournables.

Le criminologue tente de comprendre la délinquance dans toute sa complexité, à distance des explications souvent réductrices véhiculées par les médias. Comme nous l'apprendrons ensemble au fil du cursus, la délinquance est le produit d'un contexte social, politique et économique tout en venant s'ancrer dans la réalité quotidienne des individus. C'est dans cette perspective que notre formation se caractérise par un intérêt constant pour les nombreuses questions d'actualité, pour les pratiques des différents acteurs de terrain et pour la recherche scientifique, tant appliquée que fondamentale.

Vous bénéficierez dans notre École de l'encadrement scientifique riche et varié des membres d'un Centre de recherches criminologiques dynamique, mais également de l'expérience de nombreux professionnels de terrain issus de différents domaines concernés par la criminologie. La plupart de nos cours sont complétés par des séances de travaux pratiques, des visites d'institutions et des séminaires vous permettant d'approcher, en plus petits groupes, des situations concrètes ou des questions théoriques pointues.

Comme vous le savez, les études en criminologie durent deux ans et sont organisées uniquement en deuxième cycle (niveau Master). Nos étudiants proviennent tant des Hautes écoles que de différents baccalauréats universitaires, principalement en sciences humaines

et sociales. Certains ont également eu accès à notre Master, sans diplôme préalable, mais en faisant valoriser leur expérience professionnelle ou personnelle dans un domaine touchant à la criminologie. De ce fait, nos étudiants ont souvent des parcours préalables très diversifiés (assistant social, éducateur spécialisé, psychologue, sociologue, juriste, politologue, policier, etc.), ce qui enrichit beaucoup les discussions et les nombreux travaux d'équipe.

Dans le 1^{er} bloc de cours, vous bénéficierez de cours spécialisés visant la compréhension du crime, du criminel et de la criminalité ainsi que l'étude de la réaction sociale à la délinquance. Ces cours sont quasi systématiquement accompagnés de séances de travaux pratiques. Vous devrez aussi choisir entre deux finalités : la finalité spécialisée qui vise à former des criminologues de terrain et la finalité approfondie orientée vers la recherche scientifique.

Dans le 2^d bloc, outre la réalisation d'un stage professionnel et d'un mémoire, vous aurez le choix de composer votre programme en sélectionnant six cours parmi une offre de cours diversifiée. Enfin, si vous le souhaitez et que vous répondez aux conditions d'accès, il vous sera possible de bénéficier d'une bourse d'échange pour aller passer un quadrimestre chez nos partenaires étrangers (Ottawa, Montréal, Lausanne, Bologne, etc.) ou chez nos partenaires flamands (VUB, Gand).

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer professionnellement des domaines aussi variés que la police, l'aide ou la protection de la jeunesse, l'administration pénitentiaire, la défense sociale, le secteur associatif travaillant auprès de publics vulnérabilisés, les politiques urbaines de prévention et/ou de sécurité publique, le secteur des assurances, de la sécurité privée et des entreprises, l'exécution de mesures judiciaires ou encore l'aide aux victimes. Si le cœur vous en dit, une carrière de chercheur dans un centre universitaire ou autre peut aussi être envisagée.

Pour terminer, j'aimerais partager avec vous la joie d'appartenir à une École « à taille humaine ». Au sein de notre « petite section » (nous avons sur les deux années de Master, une centaine d'étudiants), c'est une équipe pédagogique (professeurs et assistants) disponible et dynamique qui vous attend. Comme pour toutes les études universitaires, il vous sera, bien entendu, nécessaire de vous organiser et de travailler régulièrement, mais notre but est aussi de favoriser les contacts diversifiés et de qualité avec nos étudiants, dans le respect mutuel et la convivialité.

À très bientôt,

Pr. Dominique De Fraene
Président
<http://crpsd.ulb.ac.be>

Le mot du Président du Jury de la 1^{re} année du grade de Bachelier

Vous le souhaitiez depuis toujours ou vous avez longuement hésité et fait votre choix au dernier moment, mais vous avez tous ici choisi d'entamer des études de droit.

Je vous en félicite vivement !

Ce sont des études passionnantes, qui débouchent sur un diplôme de valeur solide et ouvrent la porte à des professions formidables dans et par-delà le domaine juridique.

Dès cette première année, vous allez donc commencer à vous former au droit et à vous immerger dans cette langue étrangère, d'autant plus étrange qu'elle semble à première vue si proche du français ordinaire.

L'étude du droit est bien sûr celle des règles et des institutions qui organisent la vie sociale. Elles se présentent aux nouveaux venus comme des constructions imposantes, souvent compliquées, parfois énigmatiques. Ces monuments, nous n'allons pas nous contenter de les contempler de l'extérieur, comme la pyramide de Gizeh ou de lointaines constellations célestes. Nous allons au contraire vous embarquer sur le grand navire du droit et vous montrer comment fonctionne la salle des machines afin que vous puissiez à votre tour, le moment venu, le faire avancer pour défendre les projets, les causes et les valeurs qui vous sont chers.

Cette approche pragmatique, que nous pratiquons depuis longtemps à l'ULB et qui est connue sous le nom d'« École de Bruxelles », a formé des générations d'étudiants, dont beaucoup sont devenus par la suite de grands praticiens du droit et des acteurs engagés dans la vie sociale.

Mais si le droit est une activité passionnante, sa maîtrise exige de la discipline et beaucoup de rigueur. À l'instar de la pratique des arts martiaux, le juriste en herbe ne pourra se lancer victorieusement dans l'arène judiciaire et les autres enceintes où le droit se fait, qu'après s'y être préparé par des enseignements approfondis, de longues heures d'études solitaires et de multiples exercices pratiques.

La première année du bachelier constitue à cet égard un défi particulier car l'étudiant doit prendre le rythme, la mesure et l'habitude de l'effort qu'exige cet apprentissage.

Durant cette première année, vous commencerez à vous former au droit et à sa méthode, mais aussi vous vous initierez aux autres sciences sociales : l'économie, la sociologie, la psychologie, l'histoire et la philosophie.

Pourquoi ? Parce que le droit n'est pas un empire isolé. Il est complètement immergé dans la société et dans le monde. Rien d'humain ne lui est étranger et ne peut donc demeurer étranger au juriste.

Bienvenue en 1^{re} année de bachelier en droit !

Au travail !

Pr. Benoit Frydman

Président du Jury de 1^{re} année du grade de Bachelier

Organisation de la Faculté

Les principaux organes

• La Doyenne

La Doyenne (Mme Julie Allard) est la plus haute autorité de la Faculté. Elle est chargée de la surveillance immédiate de l'enseignement, de la recherche et de l'administration. Elle est secondée par le Vice-Doyen (M. Jérôme de Brouwer) et par le Bureau facultaire. La Doyenne est aussi chargée, en première instance, des questions de discipline.

La Doyenne et le Vice-Doyen sont issus du corps académique de la Faculté. Ils sont élus par le Conseil facultaire, pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

• Le Conseil facultaire

La plupart des décisions au sein de la Faculté sont prises par un organe collégial appelé Conseil facultaire.

Celui-ci se compose des représentants du Corps académique (les professeurs), du Corps scientifique (les assistants), du Corps étudiant (les délégués du Bureau Étudiant) et du personnel administratif. Il élit en son sein, à la majorité simple et au scrutin secret, le Doyen, le Vice-Doyen, le Secrétaire et le Secrétaire-adjoint.

• La Commission spéciale

Celle-ci a une compétence exclusive au niveau facultaire en matière de nomination, de promotion et de renouvellement de mandat du corps académique.

Sa compétence s'étend également aux changements d'attribution et au retrait d'enseignement visant les membres de ce même corps.

• Le Bureau de la Faculté

Composé de représentants des divers corps composant la Faculté : enseignant, scientifique, étudiant et personnel administratif, technique et de gestion.

Le Bureau statue notamment, par délégation des Commissions de Jury, sur les demandes individuelles des étudiants : valorisation de

cours, dispense de TP, fixation d'un programme adapté ou d'équivalence, etc.

• Le secrétariat

Le Doyen est aidé dans la gestion de la Faculté par un ensemble administratif composé d'un secrétariat académique et d'un secrétariat "étudiants", coordinateurs de tous les actes administratifs officiels.

Il est l'instrument de liaison quotidienne avec tous les organes de l'Université.

Il est divisé en deux sections : Bacheliers et Masters

L'équipe du secrétariat vous accueille tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h 30 et le mardi de 14 h à 16 h, ainsi que sur rendez-vous. Il se situe au niveau 1 du bâtiment H, dans le couloir qui mène au Janson.

Pour la criminologie, Mme Laëtitia Laville vous recevra sur rendez-vous : Laetitia.Laville@ulb.ac.be ou 02 650 39 41.

Pour des problèmes plus spécifiques (règlements, procédures administratives, etc.), vous pouvez vous adresser à la Directrice de l'administration facultaire, Mme Anne Terlinck, ou à son adjointe, Mme Jennifer Cornet, en prenant au préalable rendez-vous au secrétariat.

Par ailleurs, le site de la Faculté comporte un « portail étudiants » contenant un maximum d'informations. Vous y trouverez les différents horaires, formulaires, règlements ainsi que toute l'actualité de la Faculté.

www.ulb.ac.be/facs/droit/Portailletudiant.html

Organisation du secrétariat

<p>Anne Terlinck DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE 02 650 39 39 – anne.terlinck@ulb.ac.be</p> <p>Jennifer Cornet ADJOINTE DE LA DIRECTRICE DE L'ADMINISTRATION FACULTAIRE 02 650 49 44 – jennifer.cornet@ulb.ac.be</p>	
<p>AFFAIRES ÉTUDIANTES Heures de réception : tous les jours de 9 h à 12 h 30, et le mardi, de 14 h à 16 h</p> <p>Guillaume Pietrons Accueil étudiants : cycle Bachelier, Masters de spécialisation, EBS. Local H.1 301A – 02 650 39 34 guillaume.pietrons@ulb.ac.be</p> <p>Myriam Bodenes 1^{re} année du cycle de Bachelier. Local H.1 306 – 02 650 39 40 myriam.bodenes@ulb.ac.be</p> <p>Nadine Ahishakiye Accueil étudiants : Master en droit. Local H.1 306 – 02 650 36 73 nadine.ahishakiye@ulb.ac.be</p> <p>Alisson Vilain Équivalences, dossiers d'admission. Local H.1 303 – 02 650 39 36 alisson.vilain@ulb.ac.be</p> <p>Céline Laplanche Accueil étudiants en équivalence, relevés de notes en anglais (unique- ment par mail) et diplômes. Local H.1 306 – 02 650 60 65 celine.laplanche@ulb.ac.be</p> <p>Nathalie Larivière TFE et stages (MA2). Local H.3 224 – 02 650 22 68 (matin) nathalie.lariviere@ulb.ac.be</p> <p>Laëtitia Laville Accueil étudiants : Criminologie. Local H.1 303 – 02 650 39 41 Sur rendez-vous uniquement Laetitia.Laville@ulb.ac.be</p> <p>Valérie Thomas Doctorats, recherche scientifique. Local H.3 225 – 02 650 22 63 valerie.thomas@ulb.ac.be</p>	<p>AFFAIRES ACADÉMIQUES Heures de réception : uniquement sur rendez-vous</p> <p>Chantal Vanderwinkel COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE Secrétariat décanat, prix et élections facultaires. Local H.3 117 - 02 650 39 93 Chantal.Vanderwinkel@ulb.ac.be</p> <p>Dominique Jacquemin Secrétariat décanat, gestion du cadre, ordres du jour des séances facultaires. Local H.3 117 - 02 650 39 94 dominique.jacquemin@ulb.ac.be</p> <p>Isabelle Bettens Mobilité étudiante, Erasmus. Avenue Jeanne 58-60 (rez-de-chaussée) 02 650 36 13 erasmus.droit@ulb.ac.be</p> <p>Michaëlla Klein Gestion des horaires. Local H.1 215a – 02 650 49 43 sur RDV uniquement michaella.klein@ulb.ac.be</p> <p>Laurent Dekeyzer Informatique administrative. H.1 101B - 02 650 45 83 Laurent.Dekeyzer@ulb.ac.be</p> <p>Alexandre Spetschinsky Help Desk informatique étudiants. Local H.3 125 - 02 650 61 61 alexandre.spetschinsky@ulb.ac.be helpdesk-droit@ulb.ac.be</p> <p>Benjamin Lachterman Relations extérieures, relations avec l'enseignement secondaire, support aux Centres de recherche. Local H.3 124 - 02 650 40 97 benjamin.lachterman@ulb.ac.be</p>

Évaluation des enseignements par les étudiants

L'évaluation institutionnelle des enseignements concerne de manière systématique tous les programmes de bacheliers et masters.

Deux campagnes par an sont organisées : la campagne de printemps pour les enseignements du premier quadrimestre et la campagne d'été pour les enseignements du deuxième quadrimestre et de l'année complète. Elles se font en ligne, à la fin de chaque période d'enseignement, après les examens.

Chaque étudiant remplit un avis pour chaque unité d'enseignement de son programme. Le questionnaire comprend quatre rubriques : l'organisation, c'est-à-dire le dispositif mis en place par le(s) titulaire(s), le déroulement, l'évaluation, et les prestations de chaque enseignant.

Cette procédure est importante à un double point de vue : premièrement, elle permet un « feedback » très utile pour les professeurs et assistants quant à l'organisation de leur(s) cours et travaux pratiques et, deuxièmement, elle entre en ligne de compte pour le renouvellement de mandats ainsi que pour les demandes de promotion.

Ces avis pédagogiques sont strictement anonymes. En effet, l'application d'enquête en ligne ne conserve aucun lien entre l'étudiant et ses réponses.

www.ulb.ac.be/enseignements/evaluation

<https://youtu.be/-AcorZwdwgl>

Organisation de l'Université

Retournez ce guide et rendez-vous à la page 13 au chapitre intitulé "L'organisation de l'ULB".



Pour vous aider

Quelques tuyaux

Activer votre Net ID personnel

Tout étudiant (pré) inscrit à l'ULB reçoit une adresse e-mail délivrée par l'Université ainsi qu'un accès à toute une série de fonctionnalités décrites ci-dessous.

Il est indispensable que l'étudiant active son Net ID pour obtenir un accès aux canaux officiels de communication de l'Université que sont le portail MonULB, l'Université Virtuelle et son adresse électronique ULB.

Pour activer votre Net ID, rendez-vous sur la page :
<https://idsapp.ulb.ac.be/pam/pamsignup.php?language=fr>

Le site Internet et son portail étudiant

Le "portail étudiant" est une page sur le site de la Faculté qui regroupe tous les services administratifs relatifs à vos études :
www.ulb.ac.be/facs/droit/Portaletudiant.html

Vous y trouverez, souvent après identification (NetId), toutes les informations indispensables à la gestion administrative et légale de votre vie d'étudiant :

- MonULB (www.monulb.be)
- Horaires des cours et des TP (<http://gehol.ulb.ac.be>)
- Formulaire et règlements
- Programme et catalogue des cours
- Foire aux questions (FAQ)

Veillez consulter très régulièrement les avis publiés dans MonULB : des avis d'annulation de cours peuvent nous parvenir la veille ou le jour-même et ce n'est que par ce biais que vous en serez informés... et éviterez ainsi un réveil matinal ou/et un déplacement inutile !

Par ailleurs, vous retrouverez sur le site toute l'actualité de la Faculté, de nombreuses offres d'emploi (juridiques, jobs étudiants) ou de stages, des infos diverses (Erasmus, Plan Langues...).

Les écrans d'affichage

Situés au-dessus des valves "papier" au rez-de-chaussée du bâtiment H, ils affichent uniquement les avis importants et/ou de dernière minute (changement d'un local, annulation d'un cours, communication importante...). Leur consultation ne vous dispense donc pas de consulter MonULB.

Les valves "papier"

Ils sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment H, dans le couloir principal. Les valves sont utilisées en complément des valves électroniques mais ne remplacent en aucun cas celles-ci !

L'application mobile étudiante "MonULB"

L'ULB a développé une application maison à destination de ses étudiants ! Gratuite et téléchargeable sur l'Apple App Store et le Google Play Store, l'appli mobile MonULB permet notamment de consulter, de façon personnalisée, les horaires de cours et les annonces facultaires, de recevoir ses notes d'examens dès leur publication, directement sur smartphone ou sur tablette. Parmi ses fonctionnalités, l'application MonULB offre également de vérifier l'état de son inscription à son programme d'études, d'accéder à diverses attestations (allocations familiales, transports en commun...), de consulter la liste de ses cours et horaires, ses résultats, ses groupes de TP, etc.

L'actualité de la Faculté sur Facebook

www.facebook.com/DroitCriminologieULb

Suivez également les actualités de la Faculté (colloques, conférences, débats, publications) depuis votre compte Facebook.

L'Université Virtuelle (UV)

<http://uv.ulb.ac.be/>

Espace virtuel indispensable servant de support à vos cours, l'UV rassemble documents, notes de cours, forums de discussion, tests en ligne, tutoriels multimédias... (Net ID nécessaire).

Localisation des auditoires

www.ulb.ac.be/campus/solbosch/plan.html

La plupart des cours relatifs aux enseignements assurés par et pour notre Faculté sont dispensés dans les bâtiments H, J, U, A et K du campus du Solbosch (voir plan pages 30-31).

Chaque local est identifié par la lettre du bâtiment dans lequel il se situe, suivie de la lettre désignant la porte d'accès éventuelle, ensuite le niveau d'accès et enfin le numéro du local.

Certains locaux sont également désignés par un nom : Janson (J.1.206), Lameere (U.B2.252A), Chavanne (U.D.2.120), Guillissen (U.A.2.218)...

L'aide à la réussite en première BA Droit

Du fait des changements de rythmes et des volumes de travail importants, la première année à l'université est souvent vécue comme une épreuve. Outre les conseils et les exercices que vous trouverez dans le cadre des cours et des TP obligatoires de première année, un programme d'aide particulière vous permet de mettre toutes les chances de votre côté afin d'assurer la réussite de votre première année académique.

1. Coaching et permanences individuelles

L'équipe de guidance-coaching organise des permanences ouvertes à tous les étudiants et étudiantes du bachelier en droit. Ces activités sont regroupées les mardis de 12 à 14 heures du 12 novembre au 17 décembre 2018 et du 7 janvier au 20 mai 2019 ; toutes les séances individuelles font l'objet d'une inscription préalable obligatoire par mail via le site du coaching et de la guidance en droit sur l'université virtuelle GUIDDROIT

Ce suivi offre à tous les étudiants et étudiantes du bachelier la possibilité de renforcer leurs compétences méthodologiques sur une base ponctuelle tout au long de leur parcours de premier cycle : prises de notes, organisation de l'apprentissage, constitution d'instruments d'étude, simulations d'examens, résolutions de cas pratique, élaboration et suivi de planning individualisé, etc.

Un suivi spécifique est également prévu en cas d'échec de la première année ou de crédits résiduels en bloc 1. Un diagnostic des difficultés méthodologiques est alors réalisé avec l'étudiant ou l'étudiante sur la base de ses copies d'examens présentés l'année précédente.

2. Blocus assisté

Outre cette aide accessible durant les périodes de cours, le programme de guidance propose l'organisation de blocus assistés durant les vacances de Noël (une semaine) et durant les vacances d'avril (une semaine).

Des informations complémentaires sur le programme de coaching et de guidance en droit peuvent être obtenues auprès de Mmes Chloé Smeekens (csmeekens@ulb.ac.be) et Barbara Truffin (btruffin@ulb.ac.be).

Le plan Langues

La connaissance des langues joue un rôle fondamental dans la formation des diplômés de l'enseignement supérieur du XXI^e siècle. Les langues sont d'une importance primordiale dans le cadre de l'Union européenne où une politique de multilinguisme est menée depuis sa fondation.

Les étudiants de l'ULB bénéficient donc d'un Plan Langues, initiative qui étend l'enseignement des langues à un nombre toujours plus important d'étudiants.

Pour des futurs juristes, dans le contexte belge et de l'internationalisation croissante de Bruxelles en particulier, une connaissance du néerlandais et de l'anglais est indispensable dans la recherche d'un emploi.

Le niveau demandé pour entamer les cours du bloc 2 est le niveau A2 pour les compétences productives et le niveau B1 pour les compétences réceptives au Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR – <https://www.coe.int>).

Après la réussite des cours dispensés en bloc 2, les étudiants auront atteint un niveau de type B1 pour les compétences productives et le niveau B2 pour les compétences réceptives au CECR, indispensable pour suivre les cours de Terminologie juridique néerlandaise et de Comparative Law (entièrement en anglais) dispensés en bloc 3.

Afin d'aider au mieux les étudiants ayant besoin de cours pour obtenir le niveau requis pour suivre l'enseignement obligatoire des langues en bloc 2, il existe des cours de soutien en collaboration avec la F9 Languages in Brussels.

Les étudiants peuvent s'inscrire directement sans passer par leur professeur de langues de l'ULB : <http://www.f9languages.eu/> (onglet *Etudiants ULB*).

• ULB - Personnes de contact

- pour le néerlandais : Evie Tops (etops@ulb.ac.be)
- pour l'anglais : David Best (davibest@ulb.ac.be)

Le calendrier académique

(Approuvé par le Conseil facultaire du 17 mai 2018)

1^{er} quadrimestre

Début de cours :	lundi 17 septembre 2018
Élection des délégués étudiants :	mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2018
Fin de cours :	samedi 22 décembre 2018
Vacances de Noël :	du lundi 24 décembre 2018 au samedi 5 janvier 2019
Examens janvier 2019 :	du lundi 7 au samedi 26 janvier 2019
Semaine de détente :	du lundi 28 janvier au samedi 2 février 2019

2^e quadrimestre

Début de cours :	lundi 4 février 2019
Mardi gras :	mardi 5 mars 2019
Vacances de printemps :	du lundi 8 avril au samedi 20 avril 2019
Fin de cours :	samedi 11 mai 2019
Blocus :	du lundi 13 au samedi 18 mai 2019

1^{re} session

Début des examens :	lundi 20 mai 2019
Fin des examens :	samedi 22 juin 2019
Défense des TFE MA :	vendredi 21, lundi 24 et mardi 25 juin 2019
Période de délibération :	du mercredi 26 au vendredi 28 juin 2019
Inscription à la 2 ^{de} session :	du samedi 29 juin au mardi 2 juillet 2019

2^e session

Début des examens :	lundi 12 août 2019
Fin des examens :	samedi 7 septembre 2019
Défense des TFE MA Droit :	du mardi 10 au jeudi 12 septembre 2019
Défense des TFE MA Crimino :	du vendredi 6 au mercredi 11 septembre 2019
Période de délibération :	du mardi 10 au jeudi 12 septembre 2019

La Bibliothèque de droit

Située au cœur du bâtiment H, au premier étage, la Bibliothèque de droit deviendra rapidement un outil fondamental pour vos études. Vous y trouverez tout ce qu'un étudiant en droit recherche :

- Ses collections couvrent tous les domaines du droit, tant belge que français, européen ou encore international public et privé. Elles comprennent aussi du droit comparé et certains ouvrages et revues de différents pays du monde. Elle veille à suivre au plus près l'actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale.
- Un accès à des ressources électroniques comme des bases de données juridiques ou des périodiques en ligne. Sans compter l'ensemble des sites juridiques accessibles sur le Net.
- Un vaste espace de travail : une grande salle de lecture dans sa partie centrale, un « séminaire » où vous pourrez accéder aux revues de l'année en cours, ainsi que des zones cloisonnées spécifiquement consacrées aux travaux de groupes (dont une nouvelle salle de travail collaboratif, permettant l'affichage sans fil sur grand écran, au départ de votre portable personnel, tablette ou smartphone) ;
- Des PC vous permettant d'accéder à Internet et aux ressources juridiques électroniques. Equipés des outils bureautiques nécessaires, ils vous permettent également de réaliser vos travaux écrits, à la condition de sauvegarder votre travail sur une clé USB avant de quitter le PC.
- Un local comportant 4 copieurs multifonctions (photocopies, scans et impressions) ;
- Un accès Wi-Fi vous permettant d'utiliser votre propre PC portable ;
- Le système *Affluences* (application à télécharger gratuitement sur son smartphone: www.affluences.com) permet de connaître en temps réel le taux d'occupation de la bibliothèque (utile notamment en période de blocus).

Les horaires

Parfaitement adaptée à vos cycles de travail, la Bibliothèque de droit distingue trois périodes dans votre année universitaire :

- Durant la période des travaux pratiques, la bibliothèque ouvre ses portes en semaine, de 9 h à 19 h, et le samedi, de 10 h 30 à 17 h 30 ;
- En période d'examens, la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ;
- En période de vacances, la bibliothèque reste accessible tous les jours de la semaine, de 9 h à 17 h.

Initiation

Parce que l'utilisation d'un outil aussi riche et complexe qu'une bibliothèque n'est pas une chose innée, une *initiation à l'utilisation de la bibliothèque et des ressources juridiques informatisées* est organisée pour l'ensemble des étudiants de première année. Celle-ci intervient dans le cadre du cours de *Méthodologie juridique*, sous forme de cinq séances de TP obligatoires.

La Bibliothèque de droit en quelques chiffres...

- 1 600 m² d'espace dédié à la consultation, la lecture, la recherche, l'étude... ;
- Plus de 60 000 livres en libre accès, dont près de 1 500 nouveautés par an ;
- Près de 600 périodiques juridiques, sous format papier ou électronique.

www.bib.ulb.ac.be

Foire aux questions

Questions générales

- **Qu'est-ce qu'un crédit ?**

Les crédits prennent en compte la charge de travail réelle de l'étudiant. Ils recouvrent donc non seulement la participation aux cours magistraux, les travaux pratiques, les stages, les recherches mais aussi le travail personnel – en bibliothèque ou à domicile – requis pour la préparation des travaux et la réussite des examens. Une année d'études normale est constituée de 60 crédits.

- **Comment est constitué un cursus complet d'études de droit ?**

Le cursus est divisé en deux cycles. Le premier comporte 180 crédits et conduit au titre de Bachelier. Le second comporte 120 crédits et débouche sur le titre de Master. Soit 300 crédits au total, qui s'étalent, en théorie, sur 5 années d'études.

- **Ya-t-il une passerelle me permettant de passer des études de droit à celles de criminologie ?**

Oui, si vous êtes titulaire d'un grade de Bachelier en droit, vous aurez la possibilité de vous inscrire en 1^{re} année de Master en criminologie, moyennant le passage d'un programme complémentaire de maximum 15 crédits.

- **Quel est le taux de réussite en BA1 droit ?**

La 1^{re} année de Bachelier est sans conteste l'année la plus difficile, compte tenu du profond changement qu'elle implique pour l'étudiant, tant au niveau du volume des matières à appréhender qu'au niveau de la méthodologie de travail à acquérir. Le taux de réussite de cette année est en moyenne de 30 %, ce qui paraît faible. Statistiquement cependant, il est établi que parmi les 70 % des étudiants en situation d'échec sur les 2 sessions, 50 % d'entre eux ont une moyenne inférieure à 7/20. L'importance de ce dernier pourcentage signifie que soit l'étudiant n'a pas fait le bon choix et a abandonné en cours d'année, soit il n'a manifestement pas fourni le travail nécessaire pour réussir et/ou n'a pas utilisé le système de guidance mis à sa disposition.

- **Qu'est-ce qu'un doctorat ?**

Le Doctorat constitue le troisième cycle d'études universitaires menant au titre de docteur.

Il est composé de trois phases : la formation doctorale, l'élaboration et la rédaction d'une thèse de doctorat, et enfin, la soutenance publique de la thèse de doctorat.

Les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat correspondent à au moins 180 crédits, acquis après une formation initiale d'au moins 300 crédits (grade académique de master). Parmi ces 180 crédits, 60 crédits doivent être acquis au cours de la formation doctorale. La validation de ces crédits est sanctionnée par un Certificat de formation à la recherche.

Les cours

- **Qu'est-ce qu'une Unité d'Enseignement (UE) ?**

Chaque cours est considéré comme une Unité d'Enseignement (UE), dont le poids est défini par multiple de 5 crédits. Les plus petits cours "pèsent" donc désormais 5 crédits.

- **Où puis-je trouver mes horaires, ainsi que le catalogue et les fiches de cours ?**

Les horaires de cours se trouvent sur GeHol (<http://gehol.ulb.ac.be/>), mais aussi depuis le site de la Faculté, dans le portail étudiant à l'adresse suivante : www.ulb.ac.be/facs/droit/PortailEtudiant.html

En suivant ce même lien, vous trouverez également le catalogue des cours (et les fiches de cours).

- **Qu'est-ce qu'un mnémonique ?**

C'est le code « technique » d'un cours. Vous le retrouverez dans de nombreux documents : horaires, programmes de cours, horaires d'examen... Exemple : DROI-C1001 (Introduction au droit), PHIL-C1001 (Philosophie)...

- **Est-ce qu'il y a des syllabus pour tous les cours ? Où me les procurer ?**

Il existe un syllabus pour la plupart des cours, mais ce n'est pas pour autant systématique. Il est donc vivement conseillé de se renseigner auprès de chaque professeur en début d'année, et quoi qu'il en soit, de suivre ses cours en prenant des notes ! Les syllabus seront, selon le cas, disponibles aux

Presses Universitaires (PUB), au Bureau Étudiant Droit, ou encore, sur les pages de l'Université Virtuelle (UV) : <http://uv.ulb.ac.be/>

- **Est-on obligé de suivre les cours ?**

Non, mais votre présence est cependant vivement conseillée. La présence aux cours permet d'assimiler la matière et rend l'apprentissage moins ardu. Elle permet aussi d'identifier les points sur lesquels le professeur insiste, d'entendre de nouveaux exemples et de se rendre compte d'éventuelles lacunes ou incompréhensions. La présence aux cours permet également, grâce à la prise de notes, de déjà vous aider à structurer la matière. Par ailleurs, tous les cours ne disposant pas d'un syllabus, avoir ses propres notes s'avère être une condition essentielle à la réussite de l'examen.

Les travaux pratiques (TP)

- **Est-on obligé de suivre les travaux pratiques ?**

Oui. Contrairement au cours, l'étudiant doit jouer un rôle actif lors des TP. Les enseignants en charge des TP doivent pouvoir se faire une opinion quant à votre implication lors de ceux-ci, et suivre l'évolution de votre travail en cours d'année.

- **Combien de TP figurent au programme de BA1 ?**

Quatre : *Droit civil et fondements de droit romain, Histoire du droit et des institutions, Introduction au droit et Méthodologie juridique*. En vous rendant sur la fiche de ces cours vous trouverez les informations pratiques concernant l'organisation des TP.

- **Doit-on s'inscrire aux travaux pratiques ?**

En BA1, l'inscription et l'attribution des groupes de TP se font automatiquement.

Pour les années suivantes, l'inscription se fait dans les semaines qui suivent le début du 1^{er} et du 2^e quadrimestre. Les étudiants en sont avertis par un avis dans MonULB.

- **Si j'échoue à un TP, puis-je malgré tout passer l'examen dans cette matière ?**

Oui, mais la note de TP est reportée d'une session à l'autre. Seul l'examen peut être représenté.

Les examens

- **Dois-je m'inscrire pour passer mes examens ?**

Non pour les examens de première session. Oui pour ceux de seconde session. L'inscription se fait directement en ligne (un lien sera mis sur la page d'accueil du site de la Faculté). En 2019, cette inscription devra se faire dès la fin des délibérations jusqu'au mardi 2 juillet via MonULB.

Attention : en BA1, les étudiants qui souhaitent repasser leur examen de Sociologie et/ou de Psychologie en juin doivent impérativement renoncer à leur note échouée de janvier, et ce, même s'ils avaient déposé une note de présence ou avaient été notés "absent". Cette renonciation, qui se fait via MonULB, vaut inscription pour repasser ces examens en juin.

- **Dois-je passer mes examens de janvier ?**

Pour les étudiants de BA1, la participation aux épreuves de 1^{er} quadrimestre est une condition d'admission aux autres épreuves de l'année académique.

- **À quelle condition se fait le passage de la première à la deuxième année de cours ?**

Les étudiant-e-s ayant acquis au minimum 45 crédits de BA1 sont autorisés à poursuivre leur cursus au-delà des 60 premiers crédits de Bachelier.

- **Quelle note me faut-il pour réussir un examen ?**

Il faut une note de 10/20 pour acquérir les crédits associés à un cours.

- **Puis-je renoncer à une note d'examen dans le but de l'améliorer à une session ultérieure ?**

Oui, la possibilité existe. Mais la demande doit impérativement être faite directement au titulaire du cours, et ce, **AVANT** la délibération. Le titulaire n'a cependant aucune obligation de donner suite à cette demande s'il estime que ce faisant, il s'écarterait d'une pratique d'évaluation conforme à sa déontologie.

- **Où puis-je trouver plus de précisions sur les examens, les délibérations, les recours... ?**

Dans "Règlement général des études" : www.ulb.ac.be/ulb/greffe/documents/reglements-gener-al-etudes.html

Le campus du Solbosch

■ STIB 71 / 25/94



AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

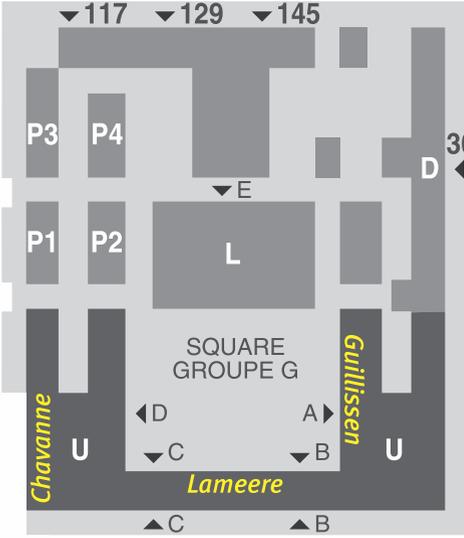
◀ VERS LE BOIS DE LA CAMBRE
◀ VERS LE CENTRE-VILLE



▲ VERS LE CAMPUS DE LA PLAINE

■ TRAM 25 / 94

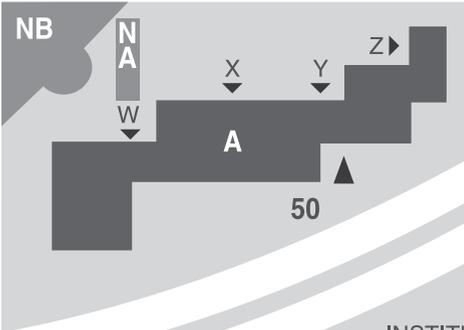
AVENUE ADOLPHE BUYL



AVENUE PAUL HEGER

AVENUE ANTOINE DEPAGE

SQUARE JEAN SERVAIS



39 / 41

INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES

▼

◀

PARKING

G

D15

D13

1

52

R

D31





Les organes étudiants de la Faculté

Le Bureau Étudiant

Chère étudiante, cher étudiant,

Si tu lis ces lignes, c'est que tu as fait le choix de te lancer dans un cursus long de cinq années. Nous ne pouvons que te féliciter d'avoir choisi les études de droit ou de criminologie. Sache que tout au long de ton parcours, tu seras confronté à de nombreuses difficultés : tu devras dévorer des milliers de pages de syllabus, tu passeras des dizaines d'heures sur les bancs des auditoires et notre bibliothèque sera plus qu'une seconde maison pour toi.

Comme tu le constateras rapidement, le quotidien du nouvel étudiant de notre Faculté peut être fatigant. Tu auras certainement envie d'avoir quelqu'un à qui adresser tes questions, demander conseils, auprès duquel tu pourras te plaindre des choses qui te contrarient ou simplement d'avoir un endroit où se retrouver, discuter et faire retomber la pression. Eh bien le Bureau Étudiant c'est un peu ça. L'oreille qui t'écoute, qui te guide si tu te sens perdu(e) et qui t'aide même à faire la fête. Et tu découvriras que les distractions ne manquent pas ! Entre tes pauses à la salle facultaire qui risquent de s'éterniser, les nombreux drinks organisés par les différentes associations de la Faculté (on adore ça ici), conférences, sorties et soirées qui te seront proposées, ton quotidien de padawan du droit sera rythmé.

Au sein de la Faculté de droit, il y a différentes associations étudiantes, chacune avec ses particularités : notre mission journalière est celle de rendre service aux nombreux étudiants de notre Faculté. Pour cela, nous mettons à la disposition de tout le monde, dans le bâtiment H, une salle facultaire équipée d'un kicker et de nombreux canapés et tables hautes. Nous te proposons également de te ravitailler en plaisirs sucrés. Et pas n'importe lesquels ! Nous mettons à ta disposition une machine à café à grain (Fairtrade) qui deviendra sans doute très prochainement l'une de tes fréquentations les plus régulières ! Et si le café ce n'est pas ton truc, pas de soucis, tu pourras trouver également du thé, du Chai-Latte, du chocolat chaud, il y en a pour tous les goûts ! Le tout dans une bonne ambiance, que ce soit entre deux cours, avant ceux-ci ou même après, parce que bonne nouvelle : ton Bureau Étudiant est ouvert du matin au soir, du soir au matin !

Sans oublier les différentes activités que nous organisons régulièrement et auxquelles tu es bien évidemment plus que le/la bienvenu(e) ! Celles-ci sont immanquables, au risque de passer à côté d'opportunités incroyables, crois-moi ! En effet, entre le parrainage social, notre drink de bienvenue, la soirée de rentrée, les différentes soirées débat, conférences, petits-déjeuners (dès qu'on en a

l'occasion), dégustations, projections et encore des drinks (je t'avais prévenu(e)), tu ne risques pas de t'ennuyer !

À côté de ces activités et loisirs, le Bureau étudiant, accueille en son sein deux services fondamentaux au bon fonctionnement de notre : la Délégation étudiante et la Commission d'Entraide Sociale.

La Délégation étudiante est composée de délégués élus par l'ensemble des étudiants de la faculté. Entre nous, ils te seront d'une aide précieuse lors de tes soucis avec l'administration et le corps académique, par exemple en ce qui concerne les horaires d'examen. Ils sont tous très disponibles via les réseaux sociaux, n'hésite donc pas à les contacter : ils t'aideront à défendre tes intérêts !

Le Bureau Étudiant compte également une Commission d'Entraide Sociale (CES) qui est là pour ceux qui en ont besoin : nous essayons d'aider au maximum les étudiants en difficultés, que celles-ci soient d'ordre financier, matériel ou encore psychologique. Il te suffit de contacter les personnes désignées sur le tableau situé dans la salle fac près du comptoir et ne t'inquiète pas, tout se fait sous la garantie de ton anonymat.

Donc n'hésite pas à nous contacter ! N'hésite pas à consulter notre site internet, notre page Facebook et même notre Snapchat et nous restons également à ta disposition quotidiennement dans la salle facultaire.

Le BE te souhaite une belle année pleine de réussites et de découvertes ! Bienvenue au sein de notre Faculté ! Bienvenue à l'ULB !

Francesco Romeo Kweta Lubaki

Président du Bureau Étudiant de Droit et de Criminologie

www.be-droit.be

www.facebook.com/bedroit.ulb

info@be-droit.be

Le Cercle de Droit

Chère étudiante, cher étudiant,

Bienvenue à l'Université libre de Bruxelles et félicitations pour avoir choisi sa Faculté de droit et de criminologie.

Le Cercle de droit est l'un de ces terreaux fertiles de l'épanouisse-

ment, de la recherche de soi et du libre examen au sein de notre université. Une chose est sûre, une nouvelle aventure démarre pour toi et celle-ci ne manquera assurément pas d'être d'une richesse inouïe tant au niveau de ton parcours académique que de tes rencontres. Dans cet océan de savoir mais aussi de divertissements, le Cercle de droit se propose d'être ton navire corsaire afin que tu puisses naviguer comme il se doit entre d'interminables syllabus.

À cet effet, nous organisons de nombreuses activités folkloriques et culturelles afin de te divertir et de te permettre de décompresser entre deux tomes de droit civil mais aussi pour te permettre de rencontrer tes camarades d'auditoire dans un tout cadre que celui de notre cher auditoire Paul-Émile Janson. Pour ce faire, tu peux compter sur l'investissement de pas moins de 28 délégués, toutes et tous occupant chacun un poste bien défini au sein de notre association. Concrètement, cela passe par des soirées, les fameux thés dansants (TD) où il y a bien longtemps qu'on n'y boit plus de thé, le bal facultaire, des sorties culturelles, des conférences, une semaine de ski ainsi qu'une multitude d'autres activités tel que le baptême étudiant.

Notre association est ouverte à tout le monde, peu importe que tu fasses le choix de faire ton baptême étudiant ou non. C'est avant tout un lieu de rencontre et de camaraderie. Un lieu au sens littéral du terme puisque notre association est dotée d'un préfabriqué de couleur pourpre sur le parking du Janson qui est ouvert 5 jours par semaine de 10 h à 18 h pour t'accueillir. Seule condition d'entrée, te munir de ta bonne humeur.

Cette rentrée académique démarre sur les chapeaux de roues pour toi puisque nous t'avons préparé notre traditionnel parrainage social où il te sera possible de poser des questions à d'autres étudiants des années supérieures autour d'un verre et ce, en collaboration avec le Bureau étudiant. Nous enchaînerons ensuite avec la soirée de rentrée, elle aussi en collaboration avec le BE afin de te permettre de découvrir ce qu'est une soirée à l'ULB dans la peau d'un étudiant en droit.

Si tu souhaites nous contacter ou te tenir au courant des dernières informations relatives à nos événements, rien de plus simple : Il te suffit d'aller sur notre page Facebook ainsi que sur notre site internet.

N'attends donc plus et rejoins l'une des plus vieilles associations de notre chère alma mater pour vivre encore plus d'aventures que celle qui t'attend d'ores et déjà. L'Université peut certes sembler être un chemin difficile d'accès et parsemé d'embûches mais c'est également le lieu où tu vivras de très belles années avant ta vie professionnelle.

Dans cette optique, je ne peux que t'inviter à en profiter et te souhaiter le meilleur dans cette aventure que tu t'apprêtes à vivre. À très bientôt je l'espère.

Abdelmonim Hendriks

Président du Cercle de Droit

www.cerclodedroit.com

www.facebook.com/Cercle.Droit.ULB

cerclodedroit@gmail.com

Les Nouvelles

Journal indépendant de la Faculté de droit

Cher toi,

Si tu as ce guide entre les mains, c'est que tu as fait l'excellent choix d'intégrer la Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB. Nous te souhaitons donc la bienvenue!

Sans doute es-tu encore un peu perdu dans ce nouveau monde qu'est l'université. Afin de te sentir rapidement à l'aise dans ce nouvel environnement, rien de tel que de t'investir dans une ou plusieurs activité(s) extra-académique(s)... et pourquoi pas au sein des Nouvelles ?

À l'origine, les Nouvelles n'étaient qu'un petit bulletin d'informations publié par le Cercle de Droit. Au fil du temps, celles-ci sont devenues un journal incontournable au sein de notre Faculté. D'ailleurs, il y a peu, le journal a fêté son cinquantième anniversaire.

Chaque année, notre petite équipe d'étudiants à la motivation et à l'imagination sans limite publie quatre numéros que tu pourras te procurer gratuitement sur le présentoir prévu à cet effet, à côté de la salle facultaire du bureau étudiant. À l'intérieur, tu trouveras de tout : des trucs et astuces pour survivre au sein de la faculté, des articles permettant de décrypter l'actualité d'un point de vue juridique, des interviews de tes professeurs chéris, des billets d'humeur, des rubriques humoristiques, etc. Tu l'auras compris : la ligne éditoriale du journal mêle à la fois les sujets sérieux à ceux plus légers mais ceci toujours sur un fond de droit. L'ULB étant l'université du libre examen, aucun sujet d'article n'est exclu d'avance, nous sommes ouverts à tous les débats. La liberté rédactionnelle est et restera toujours primordiale.

Certaines rubriques du journal sont désormais incontournables :

- Les « jurisprudences » : une section qui décortique l'actualité et la vie facultaire avec humour et (im)pertinence, toujours déclinée sous ses trois piliers (la Cour « accueille », « s'interroge » ou « rejette »);
- « La déposition » : une interview d'une personnalité liée au monde du droit ou à la Faculté;
- « Le zapping facultaire » : un récap teinté d'humour qui reprend tout ce qui a marqué la Faculté dans des formats originaux (montages, captures d'écran des groupes d'années, mêmes, etc.);
- « Les bons conseils » : un article publié chaque année dans le tout premier numéro reprenant toutes nos astuces pour réussir ses études de droit ici à l'ULB.

Les Nouvelles étant un journal conçu, écrit, corrigé, mis en page et distribué par les étudiants pour les étudiants, nous sommes constamment à la recherche de nouveaux rédacteurs motivés et enthousiastes. Alors si tu aimes écrire, corriger ou même caricaturer, n'hésite pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de t'accueillir au sein de l'équipe.

Léa Detaille et Dounia van Drooghenbroeck

Rédactrices en chef

www.facebook.com/lesnouvelles

les.nouvelles@gmail.com

ELSA

Chère étudiante, cher étudiant,

Bienvenue à la faculté de droit !

C'est parti pour 5 belles années (on l'espère) pendant lesquelles tu découvriras les joies et misères de la vie universitaire. Au programme : nouveaux amis, nouveaux cours, soirées, fous rires, blocus, larmes et plein d'autres belles choses. Pour découvrir ce nouveau monde, quoi de mieux que de t'inscrire dans l'une des associations que propose notre magnifique faculté ?

Ça tombe bien : ELSA Brussels est là pour toi. ELSA (European Law Students' Association) est, comme tu l'auras compris, une association regroupant des étudiants en droit à travers toute l'Europe, de l'Islande à la Russie. Il y a un groupe national ELSA dans 46 pays et chacun chapeaute ses délégations locales représentant les plus grandes universités du pays, comme, pour la Belgique, ELSA Brussels, Liège ou Antwerpen, pour ne citer qu'elles. Au total, ELSA regroupe plus de 50 000 étudiants à travers notre continent.

Mais concrètement, on y fait quoi ? Et bien, on ne sait pas par où commencer. Tu as toujours rêvé d'un Question pour un Champion version juriste ? Si oui, nous réalisons ton rêve en organisant chaque année notre très célèbre Question pour un Juriste auquel participent étudiants et professeurs ! Ce n'est bien sûr pas tout. Parmi nos activités figure également le Concours d'éloquence et de plaidoiries, pendant lequel les meilleurs orateurs de notre faculté viendront dévoiler leur talent au Palais de Justice face à un jury composé d'icônes du monde juridique.

Attention, ELSA, c'est aussi du sérieux. Tout au long de l'année, nous organisons diverses conférences sur des sujets d'actualité avec des invités d'exception, ainsi que plusieurs workshops pendant lesquels les étudiants peuvent en apprendre plus sur les choix de carrière et en discuter avec des spécialistes. Mais nous ne serions pas nous-mêmes sans nos super voyages. Chaque année, une nouvelle destination est proposée afin de visiter une nouvelle ville, apprendre sa culture, rencontrer les membres de l'ELSA local, y faire la fête avec eux et aussi visiter les institutions juridiques parce qu'on est quand même en droit.

Ajoute à cela des brunchs (Halloween, Noël ou autre événement), des petites soirées par-ci par-là, de superbes rencontres, et tu obtiens l'association de tes rêves. En plus d'organiser une multitude d'activités, ELSA constitue le moyen parfait de se bâtir un vaste réseau de connaissances, te permettant ainsi d'élargir ton network non seulement dans les grandes universités belges, mais aussi européennes !

Séduit(e) par notre programme ? Alors rejoins-nous dans cette belle aventure ! Il te suffit pour cela de te rendre sur notre site web www.elsabrussels.be. Bien entendu, nous restons à ta disposition pour toute information complémentaire par mail (elsabrussels@gmail.com) ou via Facebook (ELSA Brussels).

Au plaisir de bientôt te compter parmi nous,

Le comité d'administration 2018-2019
Soufiane, Fatjona, Laura, Melissa, Apolline, Aude et Morgane.

L'ADBr

L'ADBr (Association des Anciens diplômés de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université libre de Bruxelles) a pour vocation principale de réunir tous les diplômés de la Faculté de Droit et de Criminologie. Elle veille à resserrer les liens entre eux, à favoriser leur carrière, à apporter toute aide à la Faculté et aux étudiants.

Elle propose à ses membres toutes sortes d'activités culturelles ou d'ordre juridique (conférence d'alumni, banquets de promotion, visites d'expositions, etc.) et publie l'ADBr Info, son trimestriel, à destination de tous ses membres.

L'association apporte également une aide financière ponctuelle à la Faculté de Droit et de Criminologie (intervention financière pour la salle d'audience à venir ou dans les frais d'organisation de la cérémonie de proclamation des masters). Elle soutient aussi financièrement les associations étudiantes (Cercle de Droit, Bureau Étudiant, Elsa, Les Nouvelles...) dans la réalisation de leurs activités.

L'ADBr, en tant que post-facultaire, fait partie intégrante de l'Union des Anciens Étudiants (U.A.E.) qui, pour sa part, soutient plus généralement l'ULB.

Pour rejoindre l'ADBr ou vous tenir informé de nos activités, nous vous invitons à soit vous rendre sur notre site, www.adbr-ulb.be, soit sur notre page ou notre groupe Facebook.

Au plaisir de vous voir à l'une de nos activités !

Pierre Bourgeois
Président

www.adbr-ulb.be